

LE PLAN DE 1813

UN HAUSSMANN PLEAUDIEN ?

REDÉCOUVERTE D'UN VÉRITABLE TRÉSOR

(Première partie)

Comment un trésor surgit-il ? Parfois il a été identifié, recherché, traqué pendant des années, avant que d'être découvert ... ou pas ! Parfois c'est le trésor lui-même qui a très envie de refaire surface, un peu comme l'anneau de pouvoir du Mordor. J'ai envie de penser que le « trésor » de Pleaux s'est comporté ainsi. Il voulait être retrouvé, mis en lumière. Sinon comment expliquer cette résurgence magnifique ?

Ce trésor est un incroyable « Plan Topographique de la ville et faubourgs de Pleaux », daté de l'an 1813. Il vient de réapparaître deux siècles plus tard, venu presque d'on ne sait où, superbement bien conservé ! C'est un document absolument exceptionnel, une véritable carte aux trésors. Un tableau superbe, de plus d'un mètre sur deux, dessiné et aquarellé entièrement à la main. Une pépite historique.

Traversant le feu des enchères à l'hôtel Drouot, le 16 octobre dernier, le revoici en pleine lumière. Où résidait-il ? Il sommeillait semble-t-il dans les collections de César-Abraham Romagnoli, un éditeur et illustrateur italien ayant vécu en France dès l'âge de vingt-cinq ans. Installée rue de Rennes, sa librairie et maison d'édition était bien connue des bibliophiles.

Mais il exercera aussi son art en dessinant de nombreux billets de banque français des années 1910 ! Quoi qu'il en soit des activités passionnantes de Romagnoli, comment le plan de Pleaux est-il arrivé entre ses mains ? Mystère... à résoudre peut-être un jour. Mais l'important c'est bien sûr le plan lui-même et tout ce qu'il nous raconte de Pleaux au mitan du 1^{er} Empire. Pour en saisir tout l'intérêt, remontons d'abord un peu le temps, et voyons ce que représentait la ville de Pleaux il y a deux siècles ...

Nous sommes à la mairie de Pleaux, en automne 1807. La France est enfin en paix, publiée dans chaque ville et village du pays le 18 juillet, donnant lieu à de belles cérémonies et festivités, parfois des feux d'artifice de joie. Pleaux a dû fêter la paix, certainement. Et en cette même année le gouvernement impérial promulgue une loi extrêmement importante pour notre histoire locale et nationale. Les élus de Pleaux sont justement réunis dans l'hôtel de ville, ancien manoir de la famille de Lignerac-Caylus. Cette jolie demeure existe encore, avec sa mignonne tour d'escalier. Pleaux n'a pas encore bâti sa mairie, un peu pompeuse, qui ne sera inaugurée qu'en 1848. Monsieur le maire, Antoine Manilève, et ses adjoints, découvrent ensemble la loi du 16 septembre 1807, qui vient d'arriver de la capitale. Il s'agit de la décortiquer et d'en saisir les impacts. Très directive, elle enjoint clairement aux communes de France de se lancer dans de grands travaux, dédiés à favoriser la circulation, le commerce, la vie économique du pays. On comprend là tout le projet de Napoléon Ier : conférer à la France

la première puissance en Europe, notamment économique. Il s'agit de ne pas laisser l'Angleterre se tailler la part du lion qu'elle a toujours revendiquée.

Antoine Manilève est ce que l'on appelle un notable. Marchand important, installé en son village natif de Nebouzac, il a quarante-huit ans, c'est un maire sûrement plein d'allant pour sa ville, tout en voulant être économe de ses moyens. Comme à l'accoutumée plusieurs voix se font sûrement entendre au sein du Conseil Municipal. Entre les conservateurs, partisans sans doute du « laissons passer, faisons-nous oublier », et les progressistes, qui souhaitent moderniser leur ville, les routes, les bâtiments municipaux « quoi qu'il en coûte ! ». Tous ne doivent certainement pas être d'accord. Il serait d'ailleurs bien intéressant de fouiller dans les registres communaux et de retrouver les débats, certainement houleux. Tous ont connu l'Ancien Régime, la Révolution, les débuts de l'Empire. Cela a dû laisser de nombreuses traces dans les mentalités, les rancœurs, les jalousies, les visions d'avenir.

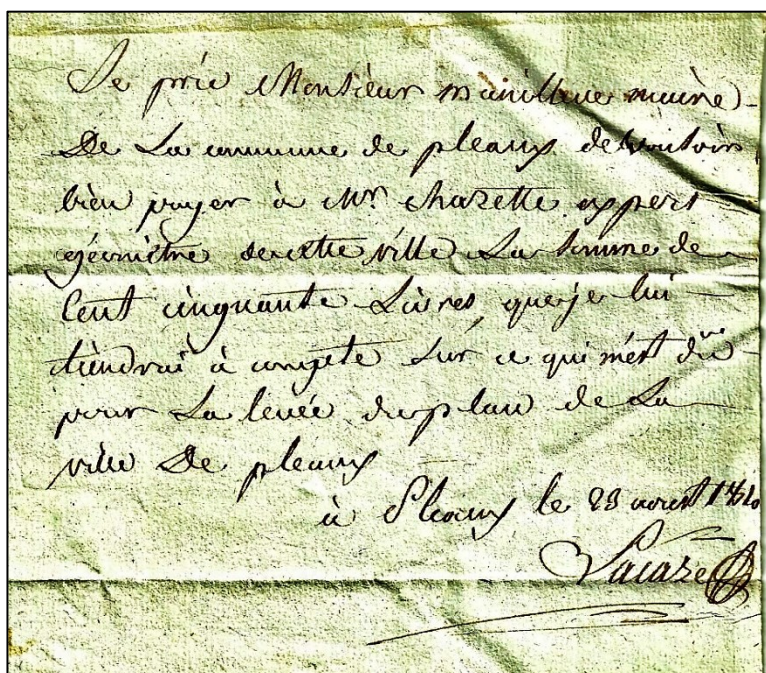


Plan topographique de la ville et faubourg de Pleaux (1813)

La fameuse loi indique que « *Chaque commune doit se doter d'un plan d'alignement fixant les retraits à opérer en cas de démolition et de reconstruction ... les bâtiments frappés d'alignement ne peuvent faire l'objet de travaux confortatifs ...* ». En clair, du Haussmann avant Haussmann ! Heureusement pour les conservateurs, dans un premier temps il est d'abord requis de dresser le plan de la ville, voilà qui devrait prendre un certain temps, laisser les réflexions se faire, les tensions se calmer, les décisions se prendre. Le maire monsieur Manilève décide de s'adresser à des personnes hautement compétentes pour ce « Plan topographique » qui servira de trame à toutes les décisions, et tous les travaux potentiels. Ainsi monsieur Chazette, expert géomètre à Pleaux est requis pour ce travail de bénédictin, relever en plan la totalité de la ville de Pleaux. Et Monsieur Lacaze, architecte à Aurillac, dessinera le plan, et tramera les projets. Par extraordinaire tous les documents relatifs à la

commande et aux paiements successifs de ce travail qui s'est étalé sur trois années ont été retrouvés dans des archives privées, comme si l'on y était³⁸ !

À quoi ressemble Pleaux en ce tout début du XIX^{ème} siècle ? Une bourgade assez resserrée, des rues ou ruelles jamais droites. Des maisons d'artisans, de commerçants, de magistrats, en pierre, fréquemment encore couvertes de chaume. Quelques demeures bourgeoises plus cossues, des XVI^{ème} ou XVII^{ème} siècles, avec parfois des tourelles rondes sans grand décor, emmenant l'escalier à vis jusqu'aux combles. Pas de véritable château, car les trois qui existaient avant les guerres de religion ont totalement disparu dans des incendies lors des combats entre catholiques et protestants. Restent deux manoirs, modestes, des anciennes familles aristocratiques qui ne vivent plus à Pleaux depuis fort longtemps. Le manoir des Lignerac-Caylus, ex-château de Mademoiselle de Pleaux, est devenu la maison commune



Demande adressée au maire Manilève par l'architecte Lacaze de payer 150 livres à l'expert géomètre Chazette pour sa contribution à la levée du plan de Pleaux (23 avril 1810)

depuis la Révolution. Celui des Saint-Exupéry est transformé en « Maison de charité » depuis 1714. Un petit séminaire a pris en 1806 la place d'un ancien couvent des Carmes, lui aussi modeste. Mais Pleaux est mal desservi. La route impériale, « royale » il y a peu, n'y passe pas, elle file entre Mauriac et Aurillac. Les routes et chemins sont de mauvaise qualité, les ouvrages d'art aussi, parfois mal entretenus. Quelques dizaines d'années auparavant se posaient déjà des problèmes ardues. Ainsi en 1765 l'une des affaires concernait le pont « Blanchal » (lire Blanchard) : « reconstruction du pont

Blanchal, sur l'Incon et l'avenue de Salers, Saint-Martin, Saint-Christophe, lequel pont qui était construit en bois est totalement tombé en ruine, soit par vétusté, soit par les ravines et inondations auxquelles cette petite rivière est souvent sujette, et que la réfection du pont devient d'autant plus sérieuse et nécessaire que le public risque à tout moment d'y périr, ainsi que deux hommes de la présente paroisse ont eu le malheur d'y périr successivement depuis peu de temps. »

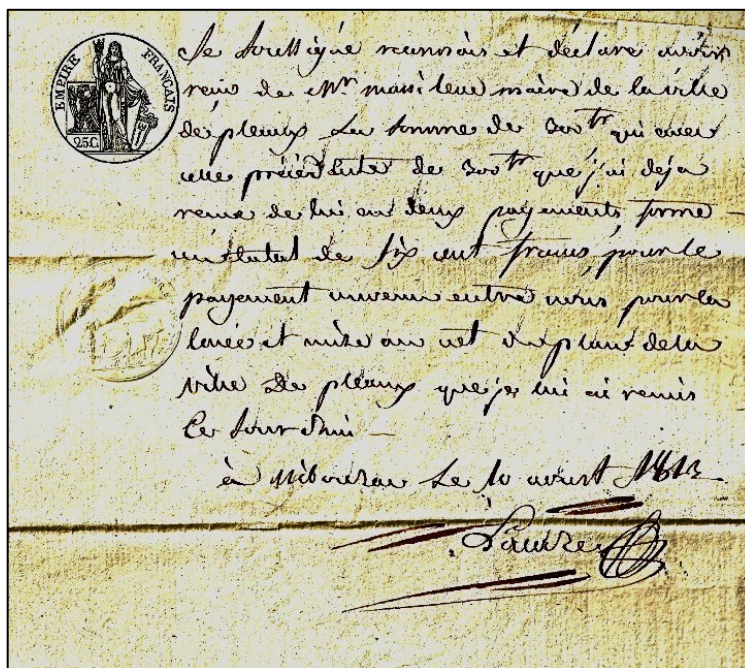
En 1773 on parle aussi de l'état des anciennes portes de la ville : « Vu le danger que présente pour la vie des citoyens l'écroulement des portes de la ville, et leur inutilité d'ailleurs, le corps commun autorise les syndics à faire abattre et à employer les pierres aux dites reconstruction, ou à faire élever des pyramides à chaque côté desdites portes ». L'Intendant d'Auvergne réclame d'ailleurs les comptes de gestion des Consuls. En 1766 les baux à ferme

³⁸ Archives ADD.

des octrois de la ville posent question : « *il y avait plusieurs abus dans l'administration des biens, revenus et droits d'octrois, notamment en ce que personne ne pourvoyoit à l'entretien des bâtiments publics* ». Aujourd'hui l'on écrirait « où vont nos impôts ? »... On ressent clairement que la ville semble gérée un peu à vau-l'eau : « *on tiendra un registre et en papier timbre pour consigner les délibérations des habitants* », ce qui montre bien que cela n'était pas fait ! Monsieur Biard, juge à Pleaux, écrit même à l'Intendant d'Auvergne : « *Voudrez-vous protéger la ville la plus reculée de la province ? Elle est sans soutien, sans père temporel ; servez-luy en, je vous le demande comme l'un des chefs, et au nom de toute une communauté qui ne s'est jamais bien entendue pour l'administration ni de l'utile, ni de l'agréable* ³⁹ ». C'est assez adorable « *jamais bien entendue pour l'administration ...* » !

Pour autant, Pleaux déploie une activité économique non négligeable. En 1824 dans la première édition du Dictionnaire Statistique du département du Cantal, Deribier du Châtelet décrit une bourgade de près de 3.000 habitants et écrit : « *Sa situation est dans une plaine fertile en grains, fruits, huile, châtaignes, et bien boisée. Les pacages y sont excellents, et depuis quelques temps les fourrages artificiels s'y cultivent avec succès. Aussi les bestiaux sont-ils estimés pour le choix ...* ». Et Deribier souligne également : « *... Le commerce à l'extérieur du département, auquel se livrent la plupart des habitants du canton, fait refluer l'argent dans les familles, y apporte l'aisance, et facilite les réparations agricoles ...* ». En clair, l'argent gagné par l'émigration cantalienne irrigue le pays, c'est encore le cas aujourd'hui.

Mais ces activités commerciales souffrent malgré tout d'un réseau routier insuffisant : « *Pour les routes, celle de Mauriac à Saint-Céré n'est pas terminée, et on parle d'une autre communication avec Argentat et Salers, pour le transport des vins et des fromages* ». Dix ans plus tard, en 1834, Jean-Baptiste Bouillet, dans sa « Description historique et scientifique de l'Auvergne », reprend l'essentiel des descriptions du Dictionnaire du Cantal. Il esquisse en complément la présence d'un petit bassin houiller, vers Courbiac de Barriac⁴⁰. Mais rien de bien riche comme charbon, rien qui déclenchera une activité industrielle. Bouillet cite le chiffre en croissance de 3.123 habitants et souligne à nouveau la



Reçu en date du 10 avril 1813 signé par l'architecte Lacaze qui déclare avoir reçu du maire Manilève la somme de 600 francs pour la levée du plan de Pleaux

³⁹ Voir revue AAXC n° 19.

⁴⁰⁴⁰ Il s'agit d'une trace mineure du grand sillon houiller du Massif central qui s'étend de Decize dans l'Allier à Decazeville dans l'Aveyron.

fertilité du plateau de Pleaux, mais c'est encore et surtout le commerce qui recueille l'attention, avec des mots quasiment copiés de Deribier : *« Il s'y fait, surtout aux époques de ses foires, un commerce assez considérable de bestiaux, de moutons, de chevaux, de mulets, de cochons, ainsi que de toiles et de cire. Les foires se tenaient les 14 janvier, 13 mai, 26 juin, 29 août, 19 septembre, 9 novembre, 4 décembre et le mardi de la Passion. Deux marchés chaque semaine, les mercredis et samedis »*. La route de Mauriac à Saint-Céré a été enfin terminée, heureusement, elle libère un peu l'énergie des pleaudiens. En 1836, Edmond Laforce, dans son « Essai de la statistique du département du Cantal », reprend des réclamations locales : *« ... Pleaux n'a pas de Direction des Postes et Relais, juste un bureau de distribution ... »*. Les élus réclament cette Direction, arguant que Pleaux est une *« ... ville populeuse et centre d'un grand commerce ... »*.

Voilà donc une ville avide de se développer, riche d'une agriculture de qualité, mais surtout d'un commerce qui ne demande que des rues, des routes et des ponts pour faire transiter plus, mieux, et plus vite. Une vraie attente d'un « plan quinquennal de développement » ! Dans ce contexte, le plan topographique de 1813, un peu oublié dans les désordres politiques de la fin de l'Empire, est donc une opportunité à saisir. Reste à mettre progressivement en œuvre ce grand projet – véritable « Plan d'urbanisme » – destiné à tracer de nouveaux axes routiers, à percer la ville ancienne, à redresser tout ce qui va de guingois !

Une riche plongée dans ce que les élus de Pleaux souhaitaient pour leur ville en 1813, dans ce qui a été effectivement réalisé et, dans le même temps, de jolies explorations de ce qui existait à l'époque dans Pleaux, « avant les grand travaux ».

(à suivre)

Olivier Bedeau